

# Anglais

## Présentation du sujet

Cette année, le dossier proposé pour les filières MP, PC et PSI est composé de quatre documents qui permettent de s'interroger sur le rôle et la place à accorder aux statues à l'effigie de certaines figures historiques en particulier dans l'espace public. Depuis plusieurs années déjà, d'abord aux États-Unis puis en Europe, un vent de contestation souffle sur ces statues mémorielles perçues comme des emblèmes du racisme dans une société en perpétuelle évolution. En 2017, alors qu'il était maire de la Nouvelle-Orléans, Mitch LANDRIEU publie un article dans *The Washington Post* visant à expliquer les raisons qui l'ont poussé à retirer les statues des héros confédérés de l'espace public dans sa ville. Les décisions prises par cet homme politique engagé réveillent également la question de la fabrique de l'Histoire et de sa réécriture, question qui est aussi abordée par Melody BARNES, directrice du Conseil de la politique intérieure de la Maison-Blanche sous la présidence de Barack OBAMA. Lorsque cette dernière écrit dans *The Washington Post* en juillet 2020, c'est pour témoigner et livrer son expérience de femme noire résidant à Richmond, en Virginie, non loin de la statue du Général Robert E. LEE, cible des manifestants exprimant leurs revendications en réaction à la mort de George FLOYD à Minneapolis dans le Minnesota en mai 2020. En effet, suite à cet événement, le monde a vu tomber les statues de certaines figures historiques contestées, comme la statue d'Edward COLSTON, marchand britannique d'esclaves de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a été déboulonnée puis jetée dans le port de Bristol par des manifestants. Dans ce contexte, en juin 2020, l'hebdomadaire britannique *The Economist* publie un éditorial qui s'interroge sur le devenir de ces statues qui glorifient des personnalités ayant joué un rôle dans la colonisation et l'esclavage. Quelques jours plus tard, à travers un dessin de presse publié dans *The Philadelphia Inquirer*, Signe WILKINSON répond avec ironie à ceux qui ne verraient pas toute la complexité des débats qui ne peuvent se réduire à une simple opposition entre l'Histoire « officielle » d'un côté et une « autre » Histoire, celle que la rue tente de mettre en exergue, voire de réécrire, de l'autre.

## Analyse globale des résultats

Les candidats n'ont eu, dans l'ensemble, aucune difficulté à contextualiser le dossier : bon nombre d'entre eux ont fait référence à la mort de George FLOYD, aux nombreuses manifestations anti-racistes organisées ensuite dans plusieurs pays ainsi qu'aux revendications et à la montée en puissance du mouvement *Black Lives Matter*. La nature des documents et les points de vue ont généralement été assez bien identifiés et l'exercice de la synthèse est maintenant bien compris. Les candidats s'efforcent de croiser les documents dans un développement aux parties distinctes et facilement identifiables.

En revanche, les candidats ont trop souvent limité leur lecture du dossier à la sphère américaine, se focalisant sur les débats autour des statues des confédérés uniquement, alors que la question de la place de ces monuments dans l'espace public était également soulevée en Europe et plus précisément au Royaume-Uni suite au déboulonnage de la statue de COLSTON. Le jury a également regretté que, malgré les recommandations faites dans les précédents rapports, les candidats aient négligé le document iconographique qui n'a que très rarement été pleinement exploité.

## Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

### Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation de la synthèse sont au nombre de cinq. L'évaluation s'appuie sur différents descripteurs qui permettent, pour chaque critère, de passer d'un palier à un autre. Les paliers correspondent au degré de maîtrise des compétences évaluées.

#### – Problématisation

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à formuler une problématique pertinente qui englobe toutes les sources et oriente la construction de son propos. Une simple thématique ne saurait constituer une problématique, même si elle est précédée de l'expression « *To what extent* ».

#### – Restitution des informations

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à repérer les informations essentielles de l'ensemble du corpus et à les hiérarchiser de façon pertinente. Ce critère permet aussi d'évaluer la finesse d'analyse des candidats et la restitution des nuances de points de vue. En revanche, le candidat ne doit jamais exprimer son propre point de vue, y compris en conclusion : les ajouts d'éléments extérieurs, commentaires ou prises de positions personnelles sont sanctionnés.

#### – Synthèse

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à mettre en relation de façon cohérente les informations repérées dans tous les documents pour présenter une synthèse clairement organisée en parties distinctes et progressives.

#### – Répertoire linguistique

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser les champs lexicaux adéquats, mais aussi sa capacité à s'exprimer dans une langue claire. Il ne s'agit donc pas de complexifier inutilement le discours mais bien de se rapprocher d'une langue authentique et adaptée à la restitution du message. « Répertoire linguistique » fait référence au degré de précision et de nuance qu'autorise la maîtrise linguistique du candidat.

#### – Correction linguistique

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à utiliser une langue syntaxiquement et grammaticalement correcte, en privilégiant toujours l'intelligibilité du discours.

### La présentation et le soin de la copie

Les candidats doivent s'efforcer de rendre une copie lisible et propre. Certaines copies sont très difficiles à lire d'une part à cause de la graphie et d'autre part à cause de nombreuses ratures et ajouts après coup, ce qui constitue un obstacle majeur à la correction pour l'ensemble des critères d'évaluation.

### Le titre

Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis. Il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins judicieux. Les candidats ne rédigent pas un article qui sera publié. Les meilleurs titres prennent la forme d'un syntagme ou d'une phrase simple, contenant les mots clés du dossier et en résumant l'idée générale. Par exemple : *From celebrating*

*to remembering controversial historical figures; Taking down racists' statues : erasing or addressing the past?; Taking down racists' statues : a symbolic, historical, and political stake.* Formuler une question pour le titre peut convenir mais ne peut se substituer à la formulation d'une problématique. De plus, il est mal venu d'utiliser la même question pour le titre et la problématique au sein de l'introduction. Cette année nous avons constaté peu d'oublis pour le titre.

### **Introduction et problématisation**

La difficulté d'une introduction réussie réside à la fois dans sa concision et sa précision. Il s'agit pour les candidats à la fois de montrer les liens logiques entretenus par les sources autour d'une thématique et de démontrer leur capacité d'analyse par l'explicitation des enjeux du corpus. Pour ce faire, une contextualisation à l'aide d'éléments extérieurs au dossier n'est pas une plus-value et peut même s'avérer laborieuse et très longue. En d'autres termes, il faut vraiment se limiter aux idées développées dans les documents, même pour l'accroche. Certains candidats choisissent d'ailleurs de commencer leur devoir en citant brièvement l'un des auteurs pour entrer rapidement dans le vif du sujet.

#### **La problématique**

Les candidats doivent accorder une attention particulière à la formulation de la problématique afin que celle-ci soit en cohérence avec l'ensemble des documents du dossier. Certains candidats ont mal ciblé leur problématique en se concentrant uniquement sur les statues des confédérés aux États-Unis, ce qui ne permettait pas de couvrir l'ensemble du dossier. En effet, le point de départ dans *The Economist* est bien le déboulonnage de la statue d'Edward COLSTON en juin 2020 à Bristol. La problématique doit également permettre de rendre compte des nuances présentes dans chacun des documents. Les problématiques binaires reprenant la formulation du sous-titre de l'éditorial de *The Economist — Should [statues] stay or should they go?* — ont rarement permis aux candidats de montrer la complexité des enjeux du dossier. Enfin, le jury s'étonne que certaines introductions ne débouchent sur aucune problématique, les candidats se contentant de présenter les documents les uns à la suite des autres avant de passer au développement. Or, il est essentiel de définir un axe directeur pour orienter sa réflexion. La problématique doit être présente de préférence sous la forme d'une question directe mais cela n'est pas obligatoire. Les formulations indirectes sont acceptées dans la mesure où elles ne conduisent pas à confondre problématique et thématique.

#### **La présentation des sources**

Comme la synthèse s'adresse à une personne qui ne connaît pas les documents, il convient de bannir les références contextuelles (comme par exemple document 1, the first document, the last document) dès l'introduction ainsi que dans l'ensemble du devoir. Cela est source de confusion, ne permet pas de faire ressortir la spécificité des points de vue exprimés et est donc pénalisé. Il convient en effet de présenter les documents en prenant bien en compte leur date de publication, leur nature, la ou les aires géographiques concernées ainsi que les points de vue en présence. L'analyse de ces éléments, qui constituent une aide précieuse à la conceptualisation, doit permettre aux candidats de montrer qu'ils ont compris les enjeux du dossier et d'en rendre compte avec concision. Certaines introductions résumant chacun des documents les uns après les autres sont beaucoup trop longues, ce qui constitue un écueil majeur. Nous rappelons qu'il convient de respecter les conventions typographiques en soulignant le nom des journaux et des œuvres.

#### **L'annonce de plan**

Le jury n'attend pas qu'un plan soit annoncé en introduction. En effet, la synthèse est un document court dont les différentes parties doivent s'articuler naturellement à l'aide de transitions claires. Ainsi, terminer l'introduction avec un plan la rallonge inutilement et est souvent source de redites.

## Le développement de la synthèse

### La structure de la synthèse

La méthode de la synthèse est de mieux en mieux assimilée et les meilleures copies se distinguent généralement par le fait que le candidat sait mettre en évidence le fil conducteur et veille à l'équilibre des parties de la synthèse. Techniquement, cela consiste à faire débiter chaque paragraphe par une idée maîtresse synthétique qui annonce un aspect remarquable du dossier (*topic sentence*) et qui est ensuite illustrée par des arguments reformulés provenant des différentes sources. De plus, une attention particulière doit être accordée à la hiérarchisation des idées afin que l'anecdotique ne prenne jamais le pas sur l'essentiel. Au sein de chaque paragraphe, les liens doivent être logiques pour que l'on puisse suivre le raisonnement. Rappelons aux candidats que le plan de synthèse attendu à ce niveau de concours se doit de dépasser la restitution purement factuelle et témoigner d'un niveau d'analyse qui démontre qu'ils ont compris les enjeux du corpus.

Voici deux exemples de plans, proposés par les candidats, qui permettent de couvrir les enjeux du dossier.

#### – Exemple 1

- I. The dark past of controversial statues that should no longer be celebrated
- II. The need to remember and to preserve history
- III. Finding statues a proper place to build a better future

#### – Exemple 2

- I. A social and moral awakening
- II. A divisive debate
- III. Hope to create a new narrative

### Le croisement des documents

La confrontation des points de vue proposés dans les différents documents est un élément essentiel de la synthèse. Les documents doivent être croisés de façon équilibrée dans chacun des paragraphes et aucun document ne doit être négligé pour que la synthèse soit aboutie. Le dessin de presse de Signe WILKINSON a été beaucoup trop souvent survolé et n'a pas suffisamment été confronté aux autres documents. Une analyse attentive de certains détails du dessin, notamment les paroles du jeune activiste identifié comme tel par le poing levé sur son T-shirt, aurait permis aux candidats de mettre à jour certains axes essentiels du dossier et certaines nuances. Par ailleurs, les idées développées dans chaque paragraphe doivent être articulées et non juxtaposées : dans certaines copies, les documents sont systématiquement mentionnés les uns après les autres, parfois dans le même ordre pour chacun des paragraphes et sans être reliés ou confrontés. Pour que la synthèse soit convaincante, les idées doivent être hiérarchisées dans chacun des paragraphes en fonction de l'argument avancé. Confronter plusieurs documents dans une seule et même phrase autour d'une idée centrale relève, par exemple, d'une approche synthétique.

La référence aux documents doit se faire avec précision, en distinguant bien l'auteur de la source. Cela était d'autant plus nécessaire cette année car deux publications étaient tirées d'un même journal, *The Washington Post*. Faire référence uniquement à *The Washington Post article* était beaucoup trop vague. Il faut également intégrer habilement la référence aux documents et ne pas se contenter d'une mention de ces derniers en fin de phrase, entre parenthèses. Cela interrompt la lecture et ne permet pas de rendre compte des nuances de points de vue. Il est également très mal venu de se référer aux auteurs par leur prénom (*Melody*) et aux sources par des sigles hasardeux comme « TPI » pour *The Philadelphia Inquirer* ou « TWP1 » et « TWP2 » pour les deux articles du *Washington Post*.

### **Restitution et explicitation des nuances**

Les candidats ont dans l'ensemble compris les enjeux du dossier même si certains ont fait une lecture trop rapide des documents et n'ont pas vu que le débat s'étendait au-delà des États-Unis. Les notions clés et les concepts explicites ont été repérés. La majorité des candidats a bien identifié l'aspect polémique et clivant de certaines statues et la nécessité d'agir à divers niveaux (politique, légal, institutionnel, social) pour trouver un consensus. Les meilleurs devoirs ont réussi à bien restituer des concepts plus fins tels que la notion de réconciliation évoquée par le maire de la Nouvelle-Orléans mais aussi par Melody BARNES dans son témoignage. C'est en interrogeant le passé dans un présent en constante évolution, voire en révolution, que le futur peut se construire. Ce sont ces liens entre le passé, le présent et le futur qui sont également explorés dans le dessin de Signe WILKINSON. Dans ce dernier, un jeune activiste, conscient de l'évolution de la société et des mentalités, montre à quel point il est absurde de penser que le débat peut se résoudre en se contentant d'ajouter un contexte, une explication. Sans rentrer dans des développements trop approfondis et analytiques proscrits par l'épreuve de synthèse, il était par exemple possible de commenter l'ironie dans l'utilisation de l'adverbe *just*. Parmi les autres notions complexes abordées dans le dossier était celle de l'Histoire, présentée comme un palimpseste, et de sa réécriture.

### **La conclusion**

Elle n'est pas requise ; en effet le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive. Elle est inutile si elle reprend des arguments déjà présentés et pénalisante si elle amène à introduire des arguments extérieurs au dossier ou des commentaires personnels. Nous attirons particulièrement l'attention sur l'utilisation des modaux en conclusion. Cette année, il est arrivé que des copies se terminent par une prise de position claire des candidats du type : *Statues are too controversial and therefore should be removed*. Conclure ainsi relève du commentaire personnel qui est à proscrire dans la synthèse.

### **Qualité de la langue**

Cette année, le niveau de langue était faible dans un nombre non négligeable de copies même si une grande partie des candidats s'exprime dans un anglais intelligible. Certaines copies présentent un niveau de langue élevé, voire remarquable dans certains cas. Cela se manifeste par l'utilisation d'un lexique riche et précis, de structures variées, voire complexes. Toutefois, les candidats doivent veiller à ne pas tomber dans l'excès en multipliant les formules recherchées, ce qui pourrait donner à leur propos un caractère artificiel et nuire à la clarté de l'exposition. En général, le discours est assez fluide, les variations qualitatives les plus importantes sont observées dans la maîtrise grammaticale.

### **Correction de la langue**

Nous avons rencontré encore beaucoup de fautes de grammaire de base, comme par exemple les règles d'usage des adjectifs qui sont invariables en anglais et se placent devant le nom ou l'utilisation des modaux qui sont suivis d'une base verbale. Les erreurs de temps sont également fréquentes, notamment en introduction. De nombreuses copies démontrent un manque de maîtrise de la syntaxe des questions : certaines comportaient soit deux auxiliaires, soit pas d'auxiliaire du tout. Ce manque de maîtrise du questionnement est d'autant plus gênant qu'il est porté à l'attention du correcteur dès l'introduction, au moment de la formulation de la problématique.

Nous recommandons aux candidats d'accorder une attention toute particulière à la ponctuation, à la détermination et aux constructions des groupes nominaux complexes (génitifs, constructions en « of », constructions Nom+Nom). Par ailleurs, les candidats ont tendance à faire un usage abusif de l'aspect « be+ing », notamment dans l'utilisation de la métalangue du commentaire.

### Répertoire linguistique

Nous avons remarqué que dans certaines copies les candidats tentent d'élever le niveau du vocabulaire, ce qui est à encourager, mais cela ne doit en aucun cas conduire à obscurcir le propos. Ceci a parfois eu pour effet de rendre le propos inintelligible au point qu'il était difficile de reconnaître les arguments reformulés. À l'inverse, les citations abusives sont pénalisées car elles sont une forme d'évitement.

Il est également attendu des candidats qu'ils maîtrisent certains termes spécifiques à la synthèse : un dessin (*a drawing*), un dessin de presse (*a cartoon*), un témoignage (*a testimony*). Nous tenons aussi à signaler l'usage abusif de « we », « us », « our » avec des formulations d'une grande maladresse et artificielles du type *our dossier*, *our documents*, *we can see*. Il en va de même de l'utilisation du modal *should* tout aussi mal venue dans une synthèse où le candidat doit s'assurer qu'il ne prend pas personnellement position : *we should not remove statues*. Enfin, il convient d'être particulièrement vigilant dans le choix des mots de liaison. Si ces derniers sont utilisés de façon inappropriée pour connecter deux idées qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, le candidat fait dire aux documents ce qu'ils ne disent pas en réalité, et le sens du propos est altéré. À l'opposé, la clarté et l'authenticité de la langue ont été valorisées.

### Conclusion

Le thème du dossier de cette année était un thème d'actualité qui a posé peu de problèmes de compréhension. Toutefois, une lecture trop rapide a souvent conduit les candidats à rédiger une synthèse qui ne rendait pas compte de toutes les nuances. Nous recommandons donc aux candidats d'utiliser les quatre heures dont ils disposent pour analyser en détail le paratexte (titre, source, date, auteur) car il est porteur d'informations précieuses pour bien comprendre tous les enjeux du dossier. Cette analyse est nécessaire afin d'élaborer une synthèse qui rende compte des rapprochements et oppositions perceptibles entre les différents points de vue exprimés.

Le jury tient à ce stade à remercier les enseignants pour l'excellente préparation prodiguée aux candidats qui, dans leur immense majorité, maîtrisaient les attendus conceptuels et formels de la synthèse.